

LES GRANDS PROJETS

Nous classons sous ce titre trois équipements importants qui seront réalisés dans des délais plus ou moins rapprochés.

Un projet à moyen terme : l'humanisation de l'hospice

Précisons qu'« hospice », de hospes, hospitis en latin, signifie maison d'accueil. Le terme n'est pas péjoratif et c'est pour l'instant la dénomination exacte de l'établissement de Châteaugiron.

La commission administrative a décidé l'**humanisation**, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie. Il a semblé en effet logique et de bonne gestion d'aliéner les biens immobiliers pour permettre une adaptation de l'hospice aux conditions de la vie moderne et pour procurer aux ruraux âgés les mêmes avantages qu'aux citadins.

Trois concepteurs ont été consultés et le pro-

gramme technique a été approuvé le 6 juillet 1978.

La nouvelle construction comporte 42 chambres à un lit, groupées en unités de vie de 7 chambres, une cuisine destinée à l'ensemble de l'établissement, une salle de réunions, une salle de consultations et de soins, un vestiaire pour le personnel, etc.

Le financement sera assuré par :

- l'aliénation du patrimoine,
- le disponible dégagé par les amortissements antérieurs,
- la subvention de l'Etat,
- le prêt de la Sécurité sociale,
- l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le prix de revient sera de l'ordre de 6 000 000 de francs. Certes, il ne s'agit pas là d'un investissement réalisé par la commune, mais il concerne Châteaugiron. En effet, l'hospice crée des emplois, participe à la vie économique de la commune, contribue à son animation. Aussi le conseil municipal a-t-il approuvé l'avant-projet.

